

Surcharge de travail : ça suffit !!!

La rentrée n'est pourtant pas si loin et déjà la fatigue et le stress s'installent à cause d'un quotidien professionnel bien trop chargé.

A la mise en route de la classe s'ajoute désormais un grand nombre de tâches dévoreuses de temps et d'énergie qui nous éloigne de notre métier et au final des élèves.

Mise en place de la nouvelle semaine de travail pour les uns : avec les premiers couacs, les doutes, et les imprévus à gérer dans l'urgence. Pour les autres, un agenda imposé très contraignant et visant à faire passer au forceps cette réforme coûte que coûte avant Noël.

Le lancement des APC prend également beaucoup de temps. Nous subissons déjà des pressions « caporalistes » de notre hiérarchie qui vont pourtant à l'encontre de la circulaire ministérielle. Ici et là on puise dans le nouveau forfait de 24H pour placer des réunions de directeurs, on cherche à imposer ou « cliquer » le contenu de ces APC (tableaux excel à renvoyer aux IEN, ...).

Nous apprenons ensuite le refus d'octroyer une journée banalisée (comme promis pourtant par les IEN lors des réunions de directeurs en début d'année) pour la consultation sur les nouveaux programmes. Cela viendra donc en plus de la semaine devant les élèves et en empiétant encore sur le nouveau temps de concertation...

Mais pourquoi si vite ? Pourquoi avant les vacances de Toussaint ?

Y-a-t-il également urgence à réaliser l'avenant au projet d'école, toujours avant la Toussaint ?

Notre hiérarchie ne peut pourtant pas ignorer tout ce que nous gérons actuellement en plus de notre préparation de classe : les PPRE, les PPS, les PAI, les demandes de prise en charge, les enquêtes diverses, la réalisation des PEDT en concertation avec les mairies...

Pour finir de manière pathétiquement burlesque, le calendrier des animations pédagogiques impose parfois des réunions les jours d'école à 17H pour des collègues finissant à la même heure dans une école située à prêt d'une heure de route du lieu indiqué... Notre hiérarchie a peut-être déjà prévu des Ferrari de fonction, à moins qu'elle ait enfin résolu les défis de la téléportation...

Cela prêterait à rire si nos vies personnelles et familiales n'étaient pas déjà gravement détériorées par toutes ces contraintes superflues ajoutées à la difficile mise en place des nouveaux rythmes... Quelle est l'efficacité de tout cela pour les élèves ? Leur niveau va-t-il progresser avec des enseignants proches du « burn out » ? Stop ! La coupe est pleine ! N'y laissons pas la santé pour assurer une prime au DASEN !

On pouvait pourtant espérer après les élections 2012 un nouveau rapport de confiance entre les enseignants et leur hiérarchie. Pour l'instant c'est encore pire que sous Sarko.

Notre hiérarchie devrait pourtant se rappeler des propos du ministre tenus en février devant les recteurs, DASEN et IEN : « *Dans l'éducation nationale ce n'est plus le management qui compte mais le pédagogique.* »

Le SNUipp-FSU a donc décidé d'intervenir dans le cadre des discussions actuelles sur la direction et le fonctionnement de l'école pour mettre un terme à l'empilement de toutes ces tâches chronophages et déconnectées du cœur de notre métier.

Nous avons besoin de temps, de reconnaissance et de confiance !

Dans notre département le SNUipp-FSU adresse un courrier dans ce sens au DASEN avec d'autres organisations syndicales. Vous trouverez les précisions sur le site du SNUipp-FSU 46

Enquête du SNUipp-FSU sur les nouveaux rythmes scolaires à 4,5 jours :

Les délégués du SNUipp 46 passent dans les écoles afin de questionner les collègues sur la mise en place de la réforme, il est important que nous ayons des arguments afin de pouvoir donner le point de vue des enseignants lors des instances (qui ne se sont toujours pas réunies !).

Alors que l'administration veut boucler le plus rapidement possible le passage à 4,5 jours pour les écoles restantes, celle-ci ne se donne pas les moyens de prendre du recul sur la situation de celles qui appliquent la réforme.

REMP LISSEZ L'ENQUETE CI JOINTE, et faites la nous parvenir à l'aide de l'enveloppe T pré affranchie



SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE
BONNE IDÉE!

SNUipp 46 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎ 05 65 22 12 79

<http://46.snuipp.fr> mel: snu46@snuipp.fr Dir de la publication : Benoit Debals ch. des Condamines 46090 Pradines
imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN : 1241-3542 N° CPPAP : 0407 s 07301

Suppl. n°1 au n° 87 octobre 2013

Déposé le 08/10/13

Communication

Il paraît que le gouvernement a décidé de maîtriser sa communication pour arrêter les boulettes (via twitter notamment). **Nos supérieurs devraient aussi s'en tenir à la même rigueur**, parce les enseignants y perdent leur latin.

Le MEN avait communiqué sur le fait que la refondation permettait d'avoir des heures de concertation en plus, et finalement on se retrouve avec 24 heures que l'on peut nommer "fourre-tout", les fameuses concertation autour des PAC dans lesquelles les IEN lotois ont déjà largement pioché.

Autre boulette en communication: la récupération des jours, parfois le jeudi des vacances de Toussaint, parfois le rattrapage du 2ème jour de pré-rentrée... On attend encore une réponse claire et définitive.

Autre communication hâtive, on nous a demandé de rattraper le lundi 2 septembre que nous avons déjà travaillé. A quand le rattrapage d'un jour avec élèves ?

Apparemment la communication l'emporterait sur le fond, c'est dommage. Le ministre parle des RASED (16 septembre), mais ne fait rien pour eux. Il a beaucoup parlé de la refondation pour l'école: mais où sont les dispositifs plus de maîtres, scolarisation des 2 ans, l'ère du numérique. Seraient-ils seulement de vaines paroles ?

Les enseignants ont vraiment envie de croire à une école rénovée mais cela tarde à se mettre en place.

En ces jours de présentation du texte de la réforme des retraites à l'assemblée, nous ne pouvons pas ne pas rappeler l'iniquité de celui-ci, qui en rallongeant la durée de cotisation augmente de fait l'âge de la retraite ; c'est un texte qui poursuit le travail du précédent gouvernement dans la même direction !

**Rythmes scolaires :
la réécriture est
possible :**

**Signer, faites signer
la pétition en ligne**

[http://
questionnaires.snuipp.fr/
/rythmes/](http://questionnaires.snuipp.fr/rythmes/)



Sommaire

Page 1 : Edito : communication ; rythmes scolaires
Page 2 : Changement d'échelon ; point sur la nouvelle formation dans le Lot
Page 3 : Pourquoi le SNUipp défend la ruralité
Page 4 : Surcharge de travail, ça suffit !

<http://46.snuipp.fr>





► Commissions paritaires

Métier

Changement d'échelon : comment cela fonctionne-t-il ?

Les enseignants, comme tous les fonctionnaires, ont un déroulement de carrière qui s'effectue par changement d'échelon. Dans le premier degré, il y a 3 façons de changer d'échelon : le grand choix, le choix, l'ancienneté qui correspondent à des vitesses plus ou moins rapide de changement d'échelon. Etre promu, cela veut dire qu'on est resté dans l'échelon un certain temps qui varie en fonction de l'échelon (voir tableau d'avancement).

Par exemple, un enseignant au 7^{ème} échelon PE sera promu au grand choix lorsqu'il sera resté 2 ans dans cet échelon.

Chaque année, l'administration établit toutes les cohortes des gens qui sont promouvables pour les différents échelons et pour les différentes vitesses.

Dans chaque cohorte, les promouvables sont classés à l'aide d'un barème (Ancienneté + note de mérite).

Pour les cohortes du grand choix les 1/3 seront promus à l'échelon supérieur.

Pour les cohortes du choix, les 5/7 seront promus à l'échelon supérieur.

Pour les cohortes de l'ancienneté, tous les promouvables sont promus à l'échelon supérieur.

Et vous, vous êtes promouvables ?

Pour le savoir, il faut aller faire un tour dans votre I Prof à la rubrique carrière puis échelon.

Vous verrez la date de vos futures promotions.

Afin de permettre aux délégués **SNUipp-FSU** du personnel de contrôler le bon fonctionnement des opérations vous pouvez remplir la fiche de contrôle syndical ci-dessous.

La prochaine CAPD du 28 novembre examinera les promotions pour l'année civile 2014 (PE) et pour l'année scolaire 2013/2014 (institut).

A nous renvoyer à l'aide de l'enveloppe T

Prénom, nom :

.....

Est promu à l'échelon :

à la date du :

Ancienneté :

Note : à la date du :

Le point sur la nouvelle formation dans le Lot :

Le département possède une quantité non négligeable de Stagiaires cette année : Ainsi 22 PES sont directement en poste avec la responsabilité d'une classe sur l'année (1/6ème de leur temps sera consacré à de la formation initiale) ; cela gage des moyens de remplacement pendant leur temps de formation, et nous en manquons déjà.

Il y a également les Master 2 "concours anticipés" qui sont le lundi dans les classes et le reste du temps à l'ESPE (anciennement IUFM) : ils sont rémunérés à mi temps, ont obtenu le M1 et l'écrit du concours. Leur reste sur cette année à passer valider le Master 2, le mémoire et obtenir l'oral du concours ; OUF ! Mais tous n'ont pas accepté ces contrats ; certains ont préféré refuser pour se consacrer entièrement aux études et on les comprend.

Il y en a qui désirent faire une plus grande quotité de temps en classe (pour gagner plus et/ou pour avoir plus d'expérience en classe) : cela est possible pour ceux qui en font la demande et en fonction des possibilités.

Ils sont sur des 1/4 temps de Maître d'Accueil Temporaire, des décharges de direction, des décharges de temps partiel et pour un cas, une décharge de Professeur des Ecoles Maître Formateur. Nous savons que personne ne les suit sur ce temps d'enseignement et que bien souvent ce sont les collègues qui les "accompagnent" : toujours la bonne volonté, toujours aucune reconnaissance mais bel et bien encore une charge de travail en plus. Quand on connaît les enseignants, on sait que par conscience professionnelle ils aideront le jeune collègue. Pour finir, si tous les obstacles sont passés pour ces concours anticipés, ils deviendront à leur tour des PES, pour la dernière génération, ENFIN !

Il existe aussi des étudiants ayant obtenu le Master 2 mais ayant échoué au concours : pour certains ils s'inscrivent en M1 pour bénéficier à nouveau de la préparation à l'écrit. Et oui, car cette année, pour la nouvelle mouture du concours, les M1 passent l'écrit en avril et l'oral en mai ou juin. Il y a ainsi une trentaine de M1 inscrits à l'ESPE de Cahors ; vous pourrez les croiser si vous allez au CDDP mais pas lors de votre stage de formation continue, ils ont disparu...

Le nombre de postes au concours 2014 : 9000 enseignants dont 4880 pour le primaire : pour moitié des stagiaires à mi temps dans les classes, pour l'autre moitié la création de postes.

On ne va pas s'en plaindre, on sent le changement par rapport à l'hécatombe voulue par l'ancien gouvernement. Bien sûr, c'est un point positif après ces dernières années d'hécatombe.

Mais il est inacceptable de démarrer avec des salaires si bas ! On admet au nom de la garantie de l'emploi de tels salaires pour des jeunes ayant 5 années d'études supérieures !

C'est inacceptable d'autant que le métier a changé marqué par plus de responsabilités, plus de charges, plus de management...

Le SNUipp revendique des salaires revalorisés et la levée du gel du point d'indice pour tous.

Pourquoi le SNUipp-FSU défend la ruralité :

L'exemple de la réouverture de l'école de Goujounac est une victoire pour le SNUipp.

Contrairement à d'autres syndicats qui se disent représentatifs de la profession, le SNUipp revendique l'école rurale comme source positive d'apprentissage et base d'un service public fondamental pour la défense des zones rurales.

Tous les jugements négatifs entendus lors de la carte scolaire passée sont basés sur une représentation tayloriste tout à fait conforme au modèle industriel et financier. Résultats standardisés et normalisés, logique technocratique qui divise les problèmes, instauration de relations concurrentielles qui doivent favoriser les performances, sans oublier les objectifs, les analyses et l'évaluation.

Mais force est de constater que cette simplification tayloriste n'aboutit pas aux résultats attendus. Le système est énormément alourdi et la fonction d'enseignant extrêmement compliquée.

L'école rurale située dans un tel contexte devient effectivement un problème.

Mais si on regarde une classe rurale, la logique d'apprentissage échappe au modèle : avec plusieurs niveaux dans la classe, l'enseignant ne peut pas tout contrôler et il s'en dégage une évolution positive, relations renforcées entre les élèves, un groupe classe qui va exister plus qu'ailleurs, et des élèves qui apprennent autant. De plus, passer plusieurs années dans une même classe donne du temps aux enfants pour pérenniser le groupe classe et le faire évoluer.

Bien sûr, l'école rurale a besoin d'ouverture, mais ce n'est pas dans ces classes que l'information circule facilement, que l'outil informatique est le plus facilement mis en place ?

Avec la rigueur et l'austérité subies, ne nous attendons pas à une carte scolaire bien généreuse.

Le SNUipp-FSU défendra toute initiative, comme celle de l'école de Goujounac, afin de garder un tissu scolaire de proximité, et se portera toujours garant d'un service public d'Éducation.